



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Mer: budget

Question écrite n° 37472

Texte de la question

M Jean-Claude Dalbos demande a M le secretaire d'Etat a la mer de bien vouloir lui donner quelques precisions sur l'effort financier, en direction des investissements portuaires, sur le prochain budget. Il lui demande de lui confirmer que l'augmentation envisagee pour l'an prochain serait de 20 p 100 des credits et souhaite connaitre, sur cet effort considerable, la part devant revenir aux equipements portuaires de Bordeaux.

Texte de la réponse

Reponse. - La dotation budgetaire consacree aux investissements portuaires sera en augmentation de 20 p 100 en 1988. Les autorisations de programme passeront de 207 MF en 1987 a 252 MF en 1988. Les operations prevues pour 1988 dans le port de Bordeaux sont : la restructuration des quais cerealiers a Bassens. Cette operation qui consiste a adapter le quai aux nouvelles caracteristiques des navires permettra de favoriser les exportations de maïs, en forte progression ; dans le cadre de l'implantation sur le site d'Ambes d'une unite industrielle de fabrication d'engrais, dont la decision vient d'etre prise recemment avec le concours des collectivites locales, du port autonome et de l'Etat, les dragages d'acces au nouvel appontement pour vracs liquides. En outre, le secretariat d'Etat a la mer mettra en place, en 1989 et 1990, les autorisations de programme necessaires pour mener a bien d'ici 1990, echeance prevue pour la mise en service de la nouvelle unite, l'approfondissement du chenal a 10 metres a la montee.

Données clés

Auteur : [M. Dalbos Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37472

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 965

Réponse publiée le : 2 mai 1988, page 1895